

Montreuil, le 22 janvier 2018



Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Education Nationale,
de l'Enseignement supérieur, recherche, innovation
des sports
de l'Agriculture,
des Affaires Étrangères
de l'artisanat
du Travail

REF. 003-18

Objet : Préavis de grève pour le 1^{er} février.

Madame, Monsieur le Ministre,

La FERC Cgt appelle à faire du 1^{er} février une journée de grève :

- contre l'instauration de la sélection à l'entrée à l'université,
- pour le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire,
- pour un budget ambitieux et qui permette d'accueillir toutes et tous les lycéen.nes qui souhaitent intégrer une formation post-bac,
- pour des créations de postes statutaires dans les universités et les lycées.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **1^{er} février**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43
Internet : www.ferc.cgt.fr - E-mail : ferc@cgt.fr